

Echelle de la participation	Exemple	Positionnement	Démarche – moyens
	<p>Avez-vous des exemples d'utilisation de cette démarche ? Dans l'organisation de votre structure ?</p>	<p>Quel est le positionnement de l'animateur ? Quel est le positionnement du public ? Conséquences sur le degré de participation ?</p>	<p>Comment mettre en œuvre ce degré de participation ? Quelle(s) démarche(s) pédagogique(s) ?</p>
Public informé	<ul style="list-style-type: none"> - en ACM, plannings définis pour le mois, pour la semaine, seulement par l'équipe éducative. - Actions-projets, ou les participants ne se sont pas rencontrés au préalable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche descendante - L'animateur est le seul décideur, le public est juste récepteur et exécutant - Pas d'espace d'initiative, de proposition - Les temps d'échanges sont utilisés pour réguler - Absence de choix pour le public - Induit que l'adulte « sait », connaît ce que le public a besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> - démarche utilisée généralement pour tout « maîtriser ». L'organisation devient prioritaire par rapport à la portée des actions. - peut convenir dans un premier temps à un public nécessitant des repères (maternel, public spécifique)
Public consulté	<ul style="list-style-type: none"> - en ACM, démarche de « décloisonnement » des groupes par tranches d'âge. L'enfant choisit on activités en fonction de son intérêt et non en fonction de son appartenance à un groupe. - Choix sur des thèmes, des projets, des sorties proposés par l'équipe éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> - basé sur la concertation, mais qui est délimitée sur le contenu - l'animateur délègue en partie son pouvoir de décision, rarement sur les éléments constituant le projet. Le public est en partie auteur du projet, pas sur sa genèse, mais plutôt sur sa réalisation. - induit une négociation possible - se concrétise en proposant des choix. - Permettre au public de choisir, mais rarement de définir - Pas de délégation du pouvoir de décision - Lorsque la concertation est bien en amont de la réalisation de l'action, cela peut permettre un espace d'implication du public. 	<ul style="list-style-type: none"> - démarche utilisant des temps formalisés de paroles, ou l'expression du public est possible (voire souhaitée), mais essentiellement pour exprimer des choix sur des options définies par l'adulte - peut convenir comme première étape d'une démarche d'éducation à la citoyenneté, notamment par le sentiment de prise en compte de « sa » parole. - Peut détenir une portée éducative intéressante, si le choix de l'enfant est accompagné d'une argumentation.
Public impliqué sur la forme	<ul style="list-style-type: none"> - groupes de jeunes impliqués sur des actions d'implication sociale (valorisée financièrement par la ville) permettant de financer par exemple un projet de départ en vacances. - Vente de viennoiseries, de boissons (...) à l'occasion d'évènements locaux (action d'autofinancement) - Services ponctuels 	<ul style="list-style-type: none"> - permettre au public d'être acteur, sans aucune dimension d'auteur - l'animateur coordonne le « comment » sans avoir délégué le « pourquoi » . - pas ou peu d'implication préalable du public, ou basée sur l'organisationnel (qui fait quoi) - le public n'est pas associé aux prises de décisions - contribue souvent à rendre possible la réalisation d'évènement par la mobilisation de nombreuses personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> - certaines actions « d'implication sociale » fonctionnent sur ce principe. - démarche qui peut avoir une portée, à partir du moment où c'est un positionnement ponctuel, et que le public est accompagné. - action qui ne doit pas être isolé, doit être une étape d'un projet - les jeunes peuvent élaborer et organiser eux-mêmes ce type d'action
Public impliqué sur le fond	<ul style="list-style-type: none"> - définir le « vivre ensemble » en séjour pour un public ado (organisation et règles de vie commune). - Possibilités en ACM, de proposer des sorties, des ateliers, et d'être associé dans les décisions. - Atelier de programmation « passeurs d'image » (image o centre) 	<ul style="list-style-type: none"> - basé sur la concertation (qui peut être partiellement délimitée), en tant que support de l'accompagnement. - Différents degrés d'expression et de propositions (d'une activité à un projet de séjour...). - se concrétise en permettant que le public émette des propositions (auteur partiel), sur un projet généralement impulsé par l'équipe éducative. - délégation partielle du pouvoir de décision (maîtrise budgétaire ? du calendrier ? du contenu (activités, programmation culturelle...) ? de l'organisation ?) - constitue une étape importante du parcours, de l'apprentissage de la citoyenneté (fond et forme) 	<ul style="list-style-type: none"> - démarche nécessitant des temps formalisés d'échanges, de concertation (libre, avec outils...). - induit un calendrier propice à l'accompagnement pour les projets - induit la considération de la « place de l'enfant » dans la structure (concrétisée par des temps libres informels et formels, accueil – réveil échelonné...). - induit que l'équipe éducative « croit » aux possibilités et aux capacités des jeunes. - Induit une disponibilité des accompagnateurs, et des temps spécifiques d'accompagnement.

Public a l'origine de l'action, du projet	<ul style="list-style-type: none"> - tous les projets soutenus par les dispositifs de soutien aux initiatives de jeunes (création culturelle, médiation et diffusion culturelle, animation locale, solidarité de proximité ou internationale, environnement, organisation d'évènement...). - Projets de séjours définis « quasiment » intégralement par les jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> - auteur- acteur du projet - délégation (quasi) complète du pouvoir de décision. - l'accompagnement constitue l'acte pédagogique. - Constitue la finalité du parcours en terme de politique jeunesse (sur le plan de l'autonomie des jeunes), et une étape importante de la citoyenneté active (vie associative, développement et animation locale...). 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnateur ne prends pas par aux décisions, il accompagne le public dans les processus de prise de décisions. Il détermine cependant les limites et le possible (questionnement sur l'opportunité et la faisabilité). - Il s'agit de tendre vers une relative autonomie des jeunes, quant à la prise de décision démocratique.
--	---	--	---

DDCS du Loiret – Olivier Martins - démarche participative et éducation populaire – janvier 2012